

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2014

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2014

<u>Table des matières</u>	<u>Pages</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Autres renseignements	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
 Centre d'aide aux victimes d'actes
 criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT), qui comprennent la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) tire ses produits de souscriptions, de droits de participations et de commandites pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audition de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'évolution des actifs nets.

Opinion

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'auditer si les produits mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Legault, Savard, Bélanger S.E.N.C.R.L.

Rouyn-Noranda, le 12 juin 2014

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A132035

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
PRODUITS		
Subventions du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	804 930 \$	944 390 \$
Projet - Semaine nationale de la sensibilisation aux victimes d'actes criminels (page 16)	5 188	2 903
Projet - Mieux comprendre le monde autochtone (page 16)	16 513	10 416
Contributions pénales	24 954	36 360
Dons	5 700	10 870
Intérêts	113	115
Cotisations aux membres	65	80
	<u>857 463</u>	<u>1 005 134</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement (page 15)	919 317	851 141
Projet - Semaine nationale de la sensibilisation aux victimes d'actes criminels (page 16)	5 188	2 903
Projet - Mieux comprendre le monde autochtone (page 16)	16 513	10 416
Projet - Contributions pénales (page 17)	3 060	10 812
	<u>944 078</u>	<u>875 272</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(86 615) \$</u>	<u>129 862 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<u>Fonds non affectés</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>	<u>Fonds affectés</u>	<u>Total 2 0 1 4</u>	<u>Total 2 0 1 3</u>
SOLDE AU DÉBUT	210 176 \$	11 916 \$	17 078 \$	239 170 \$	109 308 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(86 615)	---	---	(86 615)	129 862
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(5 647)	5 647	---	---	---
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 499	(12 499)	---	---	---
VIREMENT INTER-FONDS CONTRIBUTIONS PÉNALES	3 060	---	(3 060)	---	---
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE – FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES	(17 390)	---	17 390	---	---
	<u>116 083 \$</u>	<u>5 064 \$</u>	<u>31 408 \$</u>	<u>152 555 \$</u>	<u>239 170 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2014**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	223 226 \$	308 805 \$
Placements temporaires (note 3)	20 000	20 000
Créances et effets à recevoir (note 4)	10 868	11 307
Frais imputables au prochain exercice	<u>659</u>	<u>---</u>
	<u>254 753</u>	<u>340 112</u>
 À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>5 064</u>	<u>11 916</u>
 TOTAL DE L'ACTIF	 <u><u>259 817 \$</u></u>	 <u><u>352 028 \$</u></u>

Approuvé au nom du conseil d'administration

Catherine Girais, administrateur

Sharon McBride, administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2014**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
<u>PASSIF</u>		
À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (note 6)	99 775 \$	112 858 \$
Produits reportés	<u>7 487</u>	<u>---</u>
 TOTAL DU PASSIF	 <u>107 262</u>	 <u>112 858</u>
 <u>ACTIFS NETS</u>		
Non affectés	116 083	210 176
Affectés	31 408	17 078
Investis en immobilisations	<u>5 064</u>	<u>11 916</u>
 TOTAL DES ACTIFS NETS	 <u>152 555</u>	 <u>239 170</u>
 TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	 <u><u>259 817 \$</u></u>	 <u><u>352 028 \$</u></u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(86 615) \$	129 862 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>12 499</u>	<u>7 732</u>
	(74 116)	137 594
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 12)	<u>(5 816)</u>	<u>(10 230)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(79 932)</u>	<u>127 364</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(5 647)</u>	<u>(1 849)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(85 579)	125 515
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>328 805</u>	<u>203 290</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 13)	<u><u>243 226 \$</u></u>	<u><u>328 805 \$</u></u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

Note 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle vise à offrir l'accueil, l'information, l'aide et le support requis aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Note 2 PRINCIPALES NORMES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Les fonds affectés par le projet « Contributions pénales » rend compte des activités spéciales que l'organisme consacre à des projets autorisés par le BAVAC. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des éléments d'actifs et de passifs constatés et la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations importantes de la part de la direction sont la valeur de recouvrement des créances et effets à recevoir, la juste valeur des instruments financiers et l'évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles de l'organisme. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

Note 2 PRINCIPALES NORMES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les taux suivants :

	<u>Linéaire</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat final.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

Note 2 PRINCIPALES NORMES COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES REVENUS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les promesses de dons sont comptabilisées à titre de revenus selon un contrat d'engagement intervenu avec chacun des donateurs, lequel détermine les dates d'engagements pour la facturation.

Les revenus au titre de dons sont constatés lors de leur encaissement.

Les revenus de subvention sont constatés lorsque les conditions rattachées à l'entente sont respectées.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Note 3 PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2014	2013
	<hr style="width: 100%;"/>	<hr style="width: 100%;"/>
Épargne à terme, 0,5 % à 0,6 %, échéant en avril et mai 2014.	<u>20 000 \$</u>	<u>20 000 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

Note 4 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2 0 1 4	2 0 1 3
	<u> </u>	<u> </u>
Comptes-clients	290 \$	871 \$
Taxes sur les produits et services	3 533	3 496
Taxes de vente du Québec	<u>7 045</u>	<u>6 940</u>
	<u><u>10 868 \$</u></u>	<u><u>11 307 \$</u></u>

Note 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 4			2 0 1 3
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	67 816 \$	64 076 \$	3 740 \$	--- \$
Équipement informatique	46 267	44 943	1 324	11 984
Améliorations locatives	<u>41 177</u>	<u>41 177</u>	<u>---</u>	<u>6 932</u>
	<u><u>155 260 \$</u></u>	<u><u>150 196 \$</u></u>	<u><u>5 064 \$</u></u>	<u><u>11 916 \$</u></u>

Note 6 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2 0 1 4	2 0 1 3
	<u> </u>	<u> </u>
Comptes-fournisseurs	4 615 \$	16 115 \$
Retenues à la source	21 644	19 695
Salaires courus	25 915	25 339
Vacances courus	<u>47 601</u>	<u>51 709</u>
	<u><u>99 775 \$</u></u>	<u><u>112 858 \$</u></u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

Note 7 GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des soldes de fonds. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

L'organisme gère plusieurs subventions pour lesquels il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

Note 8 VIREMENT INTERFONDS ET AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Un montant de 5 647 \$ a été transféré du fonds d'administration générale – non affectés au fonds des immobilisations corporelles pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. De plus, le conseil d'administration en partenariat avec le BAVAC a décidé d'affecter 17 390 \$ au fonds affecté de contributions pénales pour des activités spéciales à venir.

Note 9 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

LOCATION DE LOCAUX

L'organisme a signé deux baux pour une période de 5 ans se terminant en avril 2014 et mai 2016. Les deux baux ont une option de renouvellement de 5 ans. Le bail se terminant en avril 2014 n'a pas été renouvelé.

L'organisme a signé un nouveau bail pour une période de 10 ans se terminant en avril 2024. Les versements annuels des deux baux, excluant les taxes, se répartissent comme suit :

2015	46 639 \$
2016	46 639
2017	48 322
2018	48 322
2019	48 322

Le bail se terminant en mai 2016 comporte une option de renouvellement de 5 ans dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

Note 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT

L'organisme n'encourt aucun risque de crédit compte tenu que ses revenus proviennent principalement de subventions ainsi que de dons.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme gère ses excédents de liquidités en fonction de ses besoins de trésoreries et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Toutefois, les intérêts créditeurs ne représentent pas un revenu important pour l'organisme.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

L'organisme gère ce risque en maintenant un suivi continu de ses prévisions financières sur ses flux de trésorerie. Les entrées et sorties de fonds prévues sont établis en fonction des données historiques et des besoins saisonniers.

JUSTE VALEUR

Les valeurs comptables des actifs et passifs financiers à court terme tel que l'encaisse, les placements temporaires, les créances et effets à recevoir, les fournisseurs et charges à payer et les produits reportés constituent une estimation raisonnable des justes valeurs en raison de leurs dates d'échéance à court terme.

Note 11 CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres présentés à des fins de comparaison ont été préparés par un autre auditeur.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du présent exercice.

**Note 12 VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE
DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
Augmentation (diminution) des liquidités		
Créances et effets à recevoir	439 \$	(2 819)\$
Frais imputable au prochain exercice	(659)	---
Fournisseurs et charges à payer	(13 083)	8 583
Produits reportés	<u>7 487</u>	<u>(15 994)</u>
	<u>(5 816)\$</u>	<u>(10 230)\$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014**

**Note 13 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE**

2014

2013

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

Encaisse	223 226	\$	308 805	\$
Placements temporaires	20 000		<u>20 000</u>	
	<u>243 226</u>	\$	<u>328 805</u>	\$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux :		
Salaires	670 997 \$	631 010 \$
Avantages sociaux	<u>99 878</u>	<u>93 032</u>
	<u>770 875</u>	<u>724 042</u>
Frais d'administration :		
Cotisations	3 001	1 649
Assurances	3 315	3 158
Documentation et abonnement	1 205	1 141
Frais de déplacement	16 587	11 528
Formation	5 819	3 344
Frais d'interprétation	564	---
Frais de représentation	346	595
Honoraires professionnels	11 983	3 834
Frais de recrutement	<u>1 099</u>	<u>1 086</u>
	<u>43 919</u>	<u>26 335</u>
Frais de bureau :		
Frais d'impression	2 090	3 821
Location	801	882
Papeterie et fournitures de bureau	9 708	8 741
Informatiques et bureautiques	652	886
Entretien et réparations	729	749
Publicité et promotion	3 615	1 286
Télécommunications	<u>10 500</u>	<u>10 452</u>
	<u>28 095</u>	<u>26 817</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)		
Frais de logement :		
Chauffage et électricité	693 \$	750 \$
Réaménagement des locaux	---	1 523
Frais d'entretien et réparations	3 725	3 379
Loyers et frais afférents	<u>56 245</u>	<u>55 833</u>
	<u>60 663</u>	<u>61 485</u>
Frais d'activités :		
Frais d'activités bénévoles	498	474
Frais du conseil d'administration	<u>1 315</u>	<u>1 006</u>
	<u>1 813</u>	<u>1 480</u>
Autres frais :		
Frais bancaires	359	359
Taxes et permis	906	1 225
Mobilier	---	1 666
Amortissement des immobilisations corporelles	12 499	7 732
Contribution	<u>188</u>	<u>---</u>
	<u>13 952</u>	<u>10 982</u>
	<u>919 317 \$</u>	<u>851 141 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
AU 31 MARS 2014**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
Projet - Semaine nationale de la sensibilisation aux victimes d'actes criminels		
Subvention BAVAC	5 000 \$	2 903 \$
Contribution du CAVAC	<u>188</u>	<u>---</u>
	<u>5 188</u>	<u>2 903</u>
CHARGES		
Publicité et promotion	5 002	1 408
Outils promotionnels	<u>186</u>	<u>1 495</u>
	<u>5 188</u>	<u>2 903</u>
	<u>---</u> \$	<u>---</u> \$
	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
Projet - Mieux comprendre le monde autochtone		
Subvention BAVAC	<u>16 513</u> \$	<u>10 416</u> \$
CHARGES		
Frais d'accréditation	---	332
Honoraires professionnels	---	3 600
Frais de déplacement du formateur	1 618	484
Honoraires du formateur	10 800	3 600
Frais d'hébergement et repas du formateur	1 403	697
Honoraires du formateur et temps de déplacement	2 100	1 400
Frais d'impression	584	303
Frais de préparation de documents	<u>8</u>	<u>---</u>
	<u>16 513</u>	<u>10 416</u>
	<u>---</u> \$	<u>---</u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Projet – Contributions pénales		
CHARGES		
Outils promotionnels	--- \$	6 265 \$
Frais de distribution	---	2 128
Publicité et promotion	<u>3 060</u>	<u>2 419</u>
	<u><u>3 060 \$</u></u>	<u><u>10 812 \$</u></u>